

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 octobre 2023

VISANT À SOUTENIR LES FEMMES QUI SOUFFRENT D'ENDOMÉTRIOSE - (N° 1221)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 31

présenté par

Mme Autain, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisa Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

TITRE

Rédiger ainsi le titre :

« visant à faire oublier que l'extrême-droite refuse d'inscrire le droit à l'avortement dans la Constitution ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, nous souhaitons rappeler que 23 députés du groupe Rassemblement national ont voté contre la constitutionnalisation de l'IVG le 24 novembre 2022 et que 13 se sont abstenus.

Refuser aux femmes le droit de disposer de leur corps est caractéristique de l'extrême droite.

Concrètement, l'extrême droite au pouvoir, c'est Georgia Meloni qui a reçue le soutien du Rassemblement National. La coalition composée de Fratelli d'Italia et de ses alliés, Forza Italia et la Lega gouverne la grande majorité des régions italiennes dans lesquelles la lutte contre l'IVG prend diverses formes : écoute des battements du cœur du fœtus, octroi de fonds aux mères qui renoncent à un IVG (au Piémont ou dans les Abruzzes), autorisation des associations anti-IVG les plus

radicales à disposer de locaux dans les hôpitaux et à « informer » les femmes lors de leur première consultation avec un gynécologue, réduction du soutien financier aux plannings familiaux... De même, le Rassemblement national soutient Orban en Hongrie qui a modifié la loi pour que toutes les femmes soient obligées d'entendre le cœur du foetus, même lorsqu'elles souhaitent avorter. En Pologne, au moins six femmes sont mortes à la suite d'un refus d'avortement thérapeutique en moins de trois ans. Le refus d'accorder aux femmes le droit d'avorter tue encore en Europe aujourd'hui.

Par cet amendement, nous souhaitons rappeler que le groupe Rassemblement national n'est pas féministe et que 23 députés ont refusé d'inscrire le droit à l'avortement dans la constitution. L'extrême droite a toujours été l'ennemie des droits des femmes.